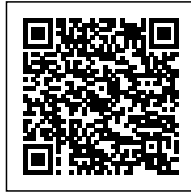


# LES SITES SASINEF.COM - PATRIMOINEAMBITION.COM

**Categories:** [Placement, épargne, Produits classiques : Danger !](#)



Ces deux sites proposent des investissements dans du vin et du champagne. Il s'agit d'une "cave virtuelle" avec un site esthétiquement très bien conçu. L'arnaque au placement au vin a été découverte en 2018. Nous avons identifié de très nombreux sites proposant ce produit. Ces sites frauduleux ont fait l'objet de recherches que vous pouvez consulter avec le lien ci après <http://adcfrance.fr/produits-classiques-danger/linvestisement-dans-le-vin/>

A consommer avec modération

En préambule, vous trouverez avec le lien ci-après nos conseils pour vérifier si les propositions d'un site paraissent correctes

<http://adcfrance.fr/epargne/investir-avec-internet-les-conseils-utiles-de-ladc-france/>

## Les sites internet :

### Le site Sasinef.com :

Il a été créé le 1er avril 2021. Nous publions le whois :

<https://www.whois.com/whois/sasinef.com>

Pour accéder à la partie privée du site, il faut passer par sa-sinef.com, créé le 2 avril 2021, dont nous publions le whois :

<https://www.whois.com/whois/sa-sinef.com>

## **Le site Patrimoineambition.com :**

Il a été créé le 22 juin 2021. Nous publions le whois :

<https://www.whois.com/whois/patrimoineambition.com>

## **Nos recherches :**

Ces deux sites ressemblent quasiment à l'identique à d'autres connus de l'ADC France, dont nous publions l'enquête effectuée :

<http://adcfrance.fr/produits-classiques-danger/les-sites-grandscrus-europe-com-st-conseils-com/>

Nous publions ci-dessous la page accueil du site sasinef.com.

<http://adcfrance.fr/wp-content/uploads/2021/12/La-page-accueil-du-site-sasinef.pdf>

Nous vous laissons apprécier la photo. Il est très rare d'avoir autant de neige à Pâques...

Ces sites font partie d'un groupe de sites d'arnaque aux investissements dans le vin, avec grandscrus-europe.com et st-conseils.com. Ils possèdent tous des caractéristiques esthétiques identiques telle que les photos de châteaux qu' l'on retrouve à chaque fois :

<http://adcfrance.fr/wp-content/uploads/2021/12/photos-chateaux.pdf>

Tout est identique avec les deux sites déjà cités ! Ces deux nouveaux sites sont des clones. On a juste changé le nom et mis d'autres renseignements juridiques.

## **Le téléphone :**

### **Le site Sasinef.com :**

Le site utilise le numéro 04 89 33 14 14

### **Le site Patrimoineambition.com :**

Le site utilise le numéro 01 86 67 24 73

Hormis le numéro de téléphone, les deux pages de contact sont identiques :

[http://adcfrance.fr/wp-content/uploads/2021/12/2021-12-14\\_120924.pdf](http://adcfrance.fr/wp-content/uploads/2021/12/2021-12-14_120924.pdf)

[http://adcfrance.fr/wp-content/uploads/2021/12/2021-12-14\\_121019.pdf](http://adcfrance.fr/wp-content/uploads/2021/12/2021-12-14_121019.pdf)

## **Les produits :**

ces deux sites proposent des investissements dans du vin et du champagne. La page de produits

proposés est la même pour les deux sites :

<http://adcfrance.fr/wp-content/uploads/2021/12/produits-patrimoineambition.pdf>

### **Les informations juridiques :**

Il s'agit de l'usurpation d'identité de sociétés connues. Elles sont totalement étrangères à cette arnaque.

Il convient de signaler que le site sasinef.com et sa-sinef.com sont inscrits sur la liste noire de l' AMF depuis le 10/11/2021.

Cette page sera actualisée avec les informations nouvelles que nous collecterons.

### **Conclusion :**

Ces sites appartiennent aux mêmes personnes qui ont exploité des sites d'arnaques à l'épargne. Nous vous déconseillons tout achat sur les sites cités dans cet article. Il est à noter les liens financiers multiples existant entre plusieurs sociétés parfaitement identifiées pour les quels des actions ont été lancées par notre association.

L'article publié par le site franceinter.fr présente de façon intéressante la situation depuis plus de 15 ans.

<https://www.franceinter.fr/les-autorites-s-organisent-pour-lutter-contre-le-business-d-escrocs-franco-israeliens>

Vous trouverez dans le lien ci-dessous l'enquête faite par le télégramme de Brest

<http://adcfrance.fr/sinformer/medias/articles-de-presse/>

Si vous avez effectué un investissement sur ce site, vous pouvez nous contacter à l'adresse [placement@adcfrance.fr](mailto:placement@adcfrance.fr). Il faudra simplement nous joindre dans votre mail le ou les RIB que vous avez utilisés pour faire les règlements.

Vous trouverez dans le lien ci-dessous des informations sur notre travail :

<http://adcfrance.fr/les-conseils/arnaque-aux-sites-dedies-a-l-epargne-les-premieres-informations-de-l-adc-france/>

L'association fera le maximum pour vous aider. Il vous sera simplement demandé une adhésion à 47 € incluant l'abonnement à notre revue trimestrielle dont vous trouverez deux numéros dans les liens ci-dessous :

Les conseils pratiques pour la gestion d'un litige

### [Le numéro 152 de la revue Antipac](#)

L'apparition de l'ADC France :

### [La revue Antipac n° 149](#)

Vous pouvez la réaliser avec le lien sécurisé ci-dessous :

<http://adcfrance.fr/adhesions-readhesions-adc-france/>

Vous pouvez aussi nous l'adresser par chèque à l'ordre de l'ADC France 3/5 Rue Guerrier de Dumast, 54000 NANCY

*Nous tenons à préciser que toutes les recherches ont été sauvegardées sur un disque dur externe en PDF.*

*Par ailleurs, s'agissant de données publiques, nous ne retirerons aucune information sauf erreur matérielle. Cette demande devra être faite exclusivement par courrier recommandé avec AR. Aucune suite ne sera donnée pour toute demande faite par mail ou par téléphone.*

